

RHÔNE-ALPES

Population

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 106 - février 2009

Le département de l'Ain voit sa croissance démographique s'accroître entre 1999 et 2006. Cette tendance tient à l'influence des deux grands pôles situés à l'extérieur du département que sont Lyon et Genève. Les cantons d'Oyonnax et de Nantua sont en léger repli. Le desserrement des agglomérations permet aux zones rurales d'accroître leur croissance.

Christian Diloisy

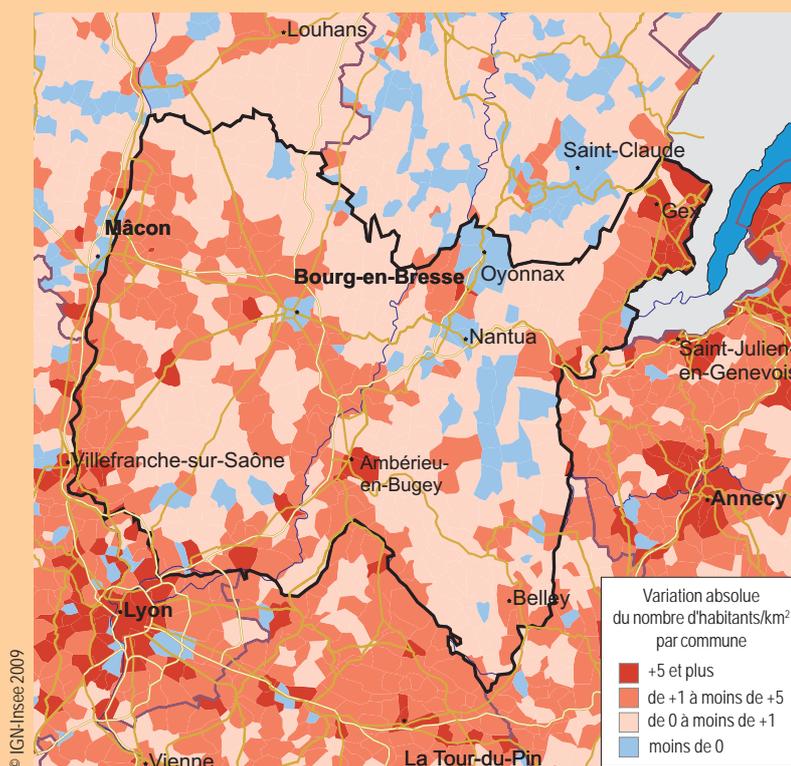
Population de l'Ain : une croissance alimentée par le desserrement de Lyon et de Genève

Entre 1999 et 2006, la population du département de l'Ain a gagné plus de 50 000 habitants, passant de 515 000 à 567 000. Cet accroissement représente une évolution moyenne de 1,4 % par an, soit un des taux les plus forts des départements rhônalpins, avec la Haute-Savoie. Ce rythme est nettement plus élevé que celui de la région (0,9 %) et également supérieur à celui

constaté dans les années 90 (1,0 %). L'excédent naturel (différence entre les naissances et les décès) contribue pour 0,5 % à cet accroissement et le solde migratoire apparent pour 0,9 %. Ce solde fait du département de l'Ain un des plus attractifs de France. Cette dynamique démographique est récurrente depuis plusieurs décennies.

Une densification dans les zones rurales de l'ouest

Variation annuelle de la densité de population entre 1999 et 2006



Deux principaux pôles de développement

L'essor démographique est très largement réparti : 92 % des communes voient leur population augmenter entre 1999 et 2006. Pour 86 % d'entre elles, ces hausses sont principalement dues à des arrivées d'habitants supérieures aux départs.

La croissance de la population est alimentée en grande partie par le desserrement de l'agglomération franco-valdo-genevoise et de l'agglomération lyonnaise. Dans le Pays de Gex, l'essor démographique s'était poursuivi entre 1990 et 1999, mais à un rythme ralenti. Au cours de la période récente, les accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne ont eu un effet sur l'augmentation du nombre d'actifs transfrontaliers et ont contribué à renforcer le rythme de la croissance démographique. C'est ainsi que des communes comme Gex, Saint-Genis-Pouilly ou Divonne-les-Bains enregistrent entre 1999 et 2006 des taux annuels d'évolution de près de + 3 %, soit environ deux fois l'évolution départementale. La commune de Bellegarde-sur-Valserine, qui perdait des habitants dans les années 90, bénéficie elle aussi de l'influence genevoise et retrouve une évolution de +0,8 % par an.

Par ailleurs, le desserrement de la métropole lyonnaise se poursuit sur le département de l'Ain. Le triangle Villefranche-sur-Saône, Bourg-en-

Bresse, Mâcon est bien desservi par un réseau ferroviaire et autoroutier qui favorise les déplacements domicile-travail. Ainsi la Dombes et le sud du Val-de-Saône connaissent des évolutions démographiques positives. Le département peut également bénéficier d'une dynamique économique propre, avec notamment le développement du parc industriel de la Plaine de l'Ain.

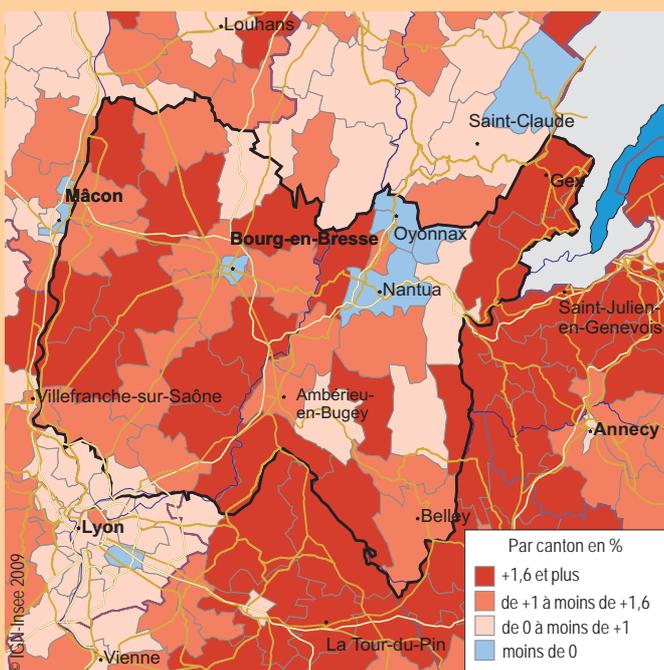
Les seules zones en recul démographique sont les cantons de Nantua et d'Oyonnax, ainsi que la commune de Bourg-en-Bresse. Pour cette dernière, il s'agit d'un phénomène de desserrement urbain. Le prix de l'immobilier peut amener les ménages à s'éloigner du centre ville. Ceci se conjugue avec une baisse du nombre moyen de personnes par ménage.

La zone composée des cantons de Nantua et d'Oyonnax est fortement industrialisée, avec une spécialisation poussée dans la plasturgie. Ce secteur, fortement concurrencé, a connu ces dernières années des difficultés économiques qui se sont traduites par une augmentation du chômage plus élevée dans ce territoire que dans le reste du département. Depuis 1999, le solde migratoire est négatif dans ces cantons et n'est pas compensé par l'excédent naturel.

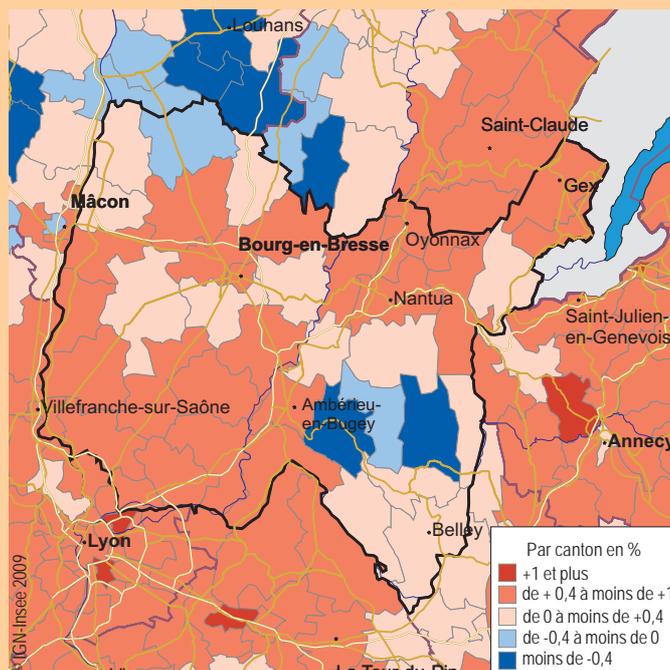
Des évolutions positives sauf à Bourg-en-Bresse et autour d'Oyonnax et de Nantua

Seuls quatre cantons enregistrent moins de naissances que de décès

Variation annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2006



Variation annuelle moyenne due au solde naturel entre 1999 et 2006



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Une forte croissance dans le périurbain et les zones rurales

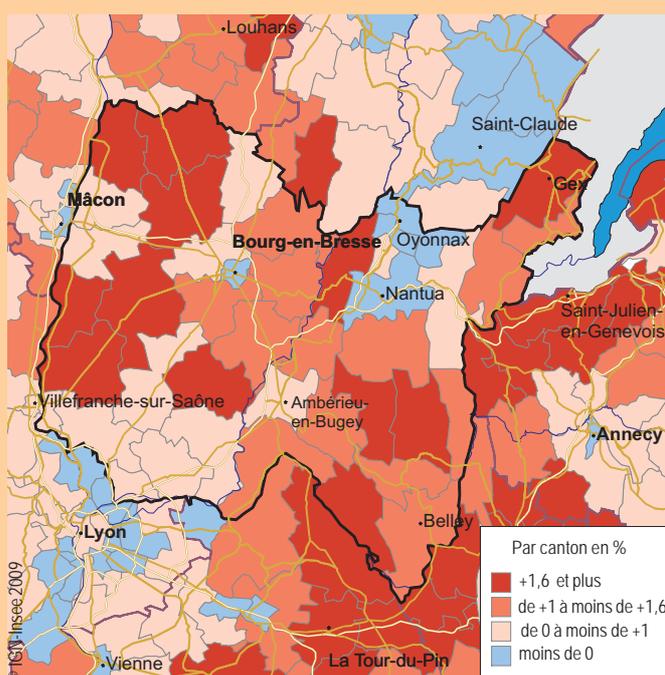
	Population			Taux de variation annuel moyen (en %)	Taux de variation annuel moyen 1999-2006 (en %)		
	1990	1999	2006		Total	dû au solde naturel	dû au solde migratoire apparent
France métropolitaine	56 615 200	58 520 700	61 399 500	0,4	0,7	0,4	0,3
Rhône-Alpes	5 350 700	5 645 800	6 021 300	0,6	0,9	0,5	0,4
Ain	471 000	515 500	566 700	1,0	1,4	0,5	0,9
Pôles urbains	181 800	195 800	205 600	0,8	0,7	0,6	0,1
Périurbain	197 600	223 200	255 200	1,4	1,9	0,5	1,4
Total espace à dominante urbaine	379 400	419 000	460 800	1,1	1,4	0,5	0,8
Total espace à dominante rurale	91 600	96 500	105 900	0,6	1,3	0,2	1,1
<i>Communauté d'agglomération</i>							
Bourg-en-Bresse	65 200	67 400	69 600	0,4	0,5	0,4	0,1
<i>Les 10 principales communes¹</i>							
Bourg-en-Bresse	41 000	40 600	40 200	-0,1	-0,2	0,4	-0,6
Oyonnax	23 900	24 200	23 600	0,2	-0,3	0,9	-1,2
Ambérieu-en-Bugey	10 500	11 400	12 700	1,0	1,5	0,6	0,9
Bellegarde-sur-Valsérine	11 200	10 900	11 500	-0,3	0,8	0,5	0,3
Gex	6 600	7 800	9 300	1,8	2,6	0,9	1,8
Miribel	7 700	8 500	8 800	1,2	0,5	0,5	0,0
Belley	7 800	8 500	8 500	0,3	0,8	0,1	0,8
Saint-Genis-Pouilly	5 700	6 400	7 900	1,3	3,0	0,7	2,3
Ferney-Voltaire	6 400	7 100	7 700	1,1	1,2	0,6	0,6
Divonne-les-Bains	5 600	6 200	7 400	1,1	2,7	0,1	2,6

¹ population municipale

Sources : Insee, Recensements 1990, 1999 et 2006

Les flux migratoires profitent au Pays de Gex et aux communes rurales

Variation annuelle moyenne due au solde migratoire entre 1999 et 2006



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Dans l'Ain, l'emploi progresse nettement moins vite que la population (+0,6 % par an entre 1999 et 2006 contre +1,4 %). Ceci peut s'expliquer en partie par la présence de plusieurs pôles d'emploi influents hors du département (Genève et Lyon mais aussi Mâcon et Villefranche-sur-Saône). Ainsi, l'Ain accueille des populations travaillant ailleurs. Dans le Val-de-Saône, l'expansion démographique profite d'ailleurs aussi au département de Saône-et-Loire.

En 2006, environ 23 % de la population de l'Ain vit dans l'espace à dominante rurale. Cette proportion n'a pas varié depuis 1990 : la population des zones rurales et celle des zones urbaines augmentent au même rythme. Dans l'espace à dominante urbaine, la croissance des pôles urbains entre 1999 et 2006 (+0,7 %) est légèrement inférieure à celle constatée durant la décennie précédente (+0,8 %). La hausse est surtout due à l'accroissement naturel (+0,6 %), caractéristique d'une population plutôt jeune, alors que le solde migratoire apparent n'est que de +0,1 %.

En revanche, les communes périurbaines bénéficient du desserrement des villes centres et des proches banlieues et enregistrent un accroissement de population plus fort (+1,9 % en moyenne annuelle, contre +1,4 % pour l'ensemble du département). L'augmentation est surtout imputable au solde migratoire qui y contribue pour 1,4 % alors que le solde naturel est comparable à celui des pôles urbains.

Accélération en zone rurale

Dans l'espace à dominante rurale, l'évolution démographique s'est accélérée entre 1999 et 2006. Elle a plus que doublé par rapport à la période 1990-1999 (+1,3 % contre +0,6 %). Le taux d'accroissement naturel est assez faible, en raison d'une population plus âgée. L'essor démographique de ces zones vient ainsi en premier lieu du solde migratoire apparent.

Sur l'ensemble du département, la densité de population est proche de 100 habitants au km².

Elle augmente chaque année de plus d'un habitant au km². Les augmentations de densité les plus fortes apparaissent dans un large périmètre situé entre Lyon, Mâcon et Bourg-en-Bresse avec toutefois une progression plus faible dans la Dombes, moins constructible. D'autre part, on constate une forte hausse de densité à l'est du département dans le Pays de Gex. Seule la zone située aux alentours de Nantua et d'Oyonnax présente une densité en diminution. ■

Une nouvelle méthode de recensement

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée de manière exhaustive tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête est réalisée annuellement auprès d'un échantillon de 8 % des logements.

Ainsi, de 2004 à 2008, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte dans le cadre du nouveau recensement.

Le solde migratoire apparent

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité :

Variation totale de la population =
solde naturel (naissance-décès) + solde migratoire (entrées-sorties).

Le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel.

Il intègre donc aussi les imprécisions sur la variation totale de population, tenant à quelques petites différences de comparabilité entre deux recensements.

Il est donc qualifié de solde migratoire "apparent" afin que l'utilisateur garde en mémoire la petite marge d'imprécision qui s'y attache.

Espaces urbains et espaces ruraux

Les analyses de cette publication sont fondées, en partie, sur le zonage en aires urbaines et en aires

d'emploi de l'espace rural (ZAUER), défini sur la base du recensement de 1999, qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- l'espace à dominante urbaine composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

- l'espace à dominante rurale qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois.

Les communes périurbaines sont celles où au moins 40 % des actifs partent travailler dans un pôle urbain.

Estimation provisoire de la population

La nouvelle méthode de recensement par échantillon annuel permet de produire des estimations de population plus récentes sur des espaces géographiques suffisamment vastes comme les départements ou les régions. Les dernières données confirment les tendances décrites dans cet article.

Au 1 ^{er} janvier 2008	Population
Rhône-Alpes	6 121 000
Au 1 ^{er} janvier 2007	
Ain	573 500
Ardèche	309 000
Drôme	473 000
Isère	1 180 000
Loire	743 000
Rhône	1 683 000
Savoie	407 000
Haute-Savoie	705 000

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Lionel Espinasse

Pour vos demandes d'informations
statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à : insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, février 2009
© INSEE 2009 - ISSN 1165-5534

Pour en savoir plus

- "La croissance de la population se diffuse sur l'ensemble du territoire rhônalpin", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n°101, janvier 2009
- "Davantage de personnes seules que de couples avec enfants", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n°86, janvier 2008
- "6 millions de Rhônalpins et une attractivité renforcée", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n°66, janvier 2007

À paraître

Les analyses des résultats du recensement pour tous les départements de la région seront publiées entre janvier et février 2009.

Déjà parus : la Loire, le Rhône

D'ores et déjà, les populations légales sont disponibles pour toutes les communes de France, ou pour tout échelon géographique supérieur sur le site internet www.insee.fr.